



le secrétaire général

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
75008 PARIS

Montreuil, le 26 novembre 2012

Objet : position de la France lors du vote sur l'admission de la Palestine en qualité d'Etat observateur non membre de l'ONU

Monsieur le Président,

Le Jeudi 29 novembre, l'Organisation des Nations Unies sera appelée à se prononcer sur la demande d'admission de la Palestine en qualité d'Etat observateur non membre, sans droit de vote. Le contexte dans lequel cette demande sera examinée, une fois encore, est tragiquement marqué par le sang et les larmes de centaines de victimes innocentes.

La CGT a condamné avec fermeté l'engrenage de la violence qui frappe cette région du monde. En moins de deux semaines, les raids israéliens et les tirs de roquette du Hamas et du Djihad islamique ont fait près de 300 victimes palestiniennes et 5 victimes israéliennes.

Depuis plus de 5 ans, la population de Gaza subit un blocus terrestre, aérien et maritime insoutenable qui annihile toute perspective d'avenir pour la jeunesse palestinienne. Les travailleurs de Palestine et notre partenaire syndical dans le pays, la PGFTU, nous informent régulièrement des difficultés économiques et sociales générées par l'absence de reconnaissance internationale de leur pays. Cette situation renforce les extrémismes et affaiblit l'Autorité Palestinienne et son Président Mahmoud Abbas.

Depuis plusieurs décennies, la population israélienne est maintenue en état de guerre permanent ; sur la dernière période, les forces politiques les plus réactionnaires tirent profit de cette situation et poussent le pays vers un refus intransigeant du droit à l'existence de l'Etat palestinien.

L'enfermement de la région dans une succession de conflits attisant les haines et la peur de l'autre ne peut se résoudre que par la reconnaissance d'un Etat palestinien aux côtés de l'Etat israélien, seul chemin possible vers la paix pour les populations des deux pays.

La France doit agir pour rendre possible le cheminement de cette région du monde vers la paix. Le vote du 29 novembre peut redonner l'espoir au peuple palestinien et s'inscrirait logiquement dans la suite du vote émis par notre pays le 31 octobre 2011 en faveur de l'admission de la Palestine en qualité de membre de l'UNESCO.

Un vote positif de la France serait en cohérence avec votre 59^{ème} engagement présenté au peuple français lors de la campagne présidentielle qui a consacré votre élection le 6 mai dernier. Un vote positif apparaîtrait aussi en conformité avec ce que souhaite une grande majorité de français et, au-delà même, deux européens sur trois selon un récent sondage de l'IFOP. Un vote positif permettrait enfin de tendre la main au camp de la paix. Une abstention reviendrait au contraire à renforcer en Palestine comme en Israël les éléments les plus radicaux et retarderait inévitablement, voire hypothèquerait durablement les perspectives de paix.

En conséquence, je vous demande, Monsieur le Président, d'œuvrer pour l'admission de la Palestine en qualité d'Etat observateur non membre de l'ONU. Au-delà, la France doit agir pour mettre fin au blocus de la bande de Gaza, contre la poursuite par les dirigeants israéliens d'une politique de colonisation illégale, au regard du droit international, de la Cisjordanie et de Jérusalem Est.

Je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir l'expression de ma plus haute considération.



Bernard THIBAULT
Secrétaire général de la CGT